

AFFAIRE N° 52/10. - Augmentation de l'effectif des manoeuvres de la Commune de Saint-Denis.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Compte tenu du développement croissant des charges de la Commune de Saint-Denis, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à augmenter l'effectif des manoeuvres de 20 postes.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

\*  
Approuvé  
A. Denis le 23 juillet 1977  
le Secrétaire Général  
signe: Ph. Kessler  
Pour copie certifiée vraie  
le Directeur des Affaires Financières.  
signe: M. C. ALANCON